



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction

140 O'Connor Street

140, rue O'Connor

Ontario

Ottawa

K1A 0S5

Title - Sujet Construction for PCA Facility	
Solicitation No. - N° de l'invitation EHA36-201532/A	Amendment No. - N° modif. 022
Client Reference No. - N° de référence du client 20201532	Date 2020-09-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-371-78784	
File No. - N° de dossier fg371.EHA36-201532	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-09-24	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: ☐ Destination: ☐ Other-Autre: ☒	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sullivan, Patrick	Buyer Id - Id de l'acheteur fg371
Telephone No. - N° de téléphone (613) 295-9855 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet Amendement fait partie des documents de soumission.

La modification 022 est émise pour les suivantes :

- (1) Pour fournir des questions et des réponses
 - (2) Pour fournir le memo GDM, les Addendas A08, M06, M07, E04 et informer que l'ADDENDA E03 a été affiché en anglais lorsque la modification 21 a été publiée.
-

(1)

Question 357

Les plans indiquent que les éléments sont peints selon les exigences du code. Pouvez-vous confirmer que les tuyaux de protection incendie ainsi que de gaz naturel sont peints rouge et jaune par l'entrepreneur en peinture sur place suite à l'installation ?

Réponse 357

Soumissionnez selon les instructions de la section 09 91 00. La tuyauterie de protection incendie sera peinte rouge et il n'y a pas de tuyauterie de gaz naturel sur le projet.

Question 392

Amendement 19

Q/A 287 : Nous avons examiné l'addendum A05 et aucune précision n'a été fournie pour le détail 2/A-791. Veuillez fournir les spécifications et les emplacements demandés, sinon nous supposons que l'article n'est pas nécessaire.

Réponse 392

Le détail 2 / A-791 a été modifié pour clarifier les emplacements de toutes les rayonnages en tôle d'acier de type SHELF.1A, SHELF.1B, SHELF.1C et SHELF.1D. Voir l'Addenda A08.

Question 393

Amendement 19

Q/A 292 : indique que nous devons nous référer au détail 7/A-786 de l'addendum A05 pour les quantités de plateaux par unités DR-02. Le détail montre 24 plateaux par côté, mais indique également "Plateau pour collections archéologiques (NIC) ; veuillez confirmer si nous devons fournir les plateaux spécifiés.

Réponse 393

Le détail 7 / A-786 a été modifié pour identifier que les plateaux sont dans la portée des travaux tel qu'indiqué dans la Section 10 56 26 du Cahier des Charges. Voir l'Addenda A08

Question 398

Devis section 08 14 16 Portes planes en bois, article 2.2.7 Type BO-PG – Placage de bois;

Nous transmettons les commentaires des manufacturiers concernant les prescriptions au devis, à savoir :

- Portes soumises avec faces en Chêne blanc coupe sur quartier grade "A" - Light to Med. Flake, appareillage retourné courant (book & running) tel que spécifié - voir note *
- * Prendre note que nous ne pourrions garantir l'uniformité de la finition sur les portes dû à l'agencement Book Match demandé, car très souvent nous retrouvons l'effet "Barber Pole" avec cet agencement, lequel occasionne une variation de couleur lorsque les portes sont teintées. Ceci est dû au fait que la coupe sur Quartier a des coupons à grains ouverts lesquels ont pour effet de faire ressortir la teinture plus foncée alors que les coupons à grains fermés font ressortir la teinture plus pâle. Nous recommanderions plutôt d'aller avec un agencement "slip matched".

- S'appareillant à l'échantillon du Représentant du ministère.
- Est-il possible d'avoir l'échantillon en question ? ou au moins en photo ?

Espérant recevoir vos commentaires et instructions sous peu, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Réponse 398

Le fini de placage de la porte a été modifié pour qu'il corresponde à l'appareillage à grain renversé ("Reverse slip match"). Voir l'addenda A08.

L'échantillon sera fourni à l'entrepreneur dans le cadre du processus d'examen des dessins d'atelier.

Question 399

Serait-ce possible d'obtenir d'avantage d'information concernant les traits de scie de la dalle et des joints de contrôles?

Dans la section du devis d'architecture 09 67 00, on nous demande d'installer des bandes en fibre de verre collée au-dessus des traits de scie et d'installer des moulures où les joints de contrôle. Il est difficile d'évaluer les coûts sans les dimensions.

Réponse 399

Il n'y a pas de joint de contrôle dans la dalle structurelle.

Question 400

À la section de devis 09 67 00, on mentionne une membrane de Type MEMB.37. Cette membrane doit-elle être appliquée uniquement sur les fissures ou sur la dalle complète? À l'article 3.6.2 on parle de revêtement sans membrane et avec membrane. Et quelle est la chape de béton à couler par-dessus la membrane MEMB.37 (Voir article 3.7)?

Réponse 400

La membrane d'imperméabilisation MEMB.37 est requise dans l'appentis mécanique. Le système de revêtement au sol spécial RSS.8/HYD a été ajouté. Voir l'addenda A08.

Question 402

En ce qui concerne la question 278 publiée dans l'amendement 018, la réponse est La demande de connexion a déjà été déposée auprès du siège. La date de connexion doit encore être confirmée. La coordination finale devra être effectuée par le contractant. Étant donné que le client n'est pas réellement en mesure de fournir une date à laquelle l'électricité permanente sera disponible sur le site (les CG aussi), veuillez fournir, au bénéfice de l'offre, une estimation de la durée pendant laquelle l'entrepreneur général devra assurer l'installation temporaire de l'électricité avant que l'électricité permanente ne soit disponible.

Réponse 402

Tel que la Section 01 52 00 article 1.4 du Cahier de Charges, le soumissionnaire doit fournir de l'électricité temporaire pendant la durée des travaux jusqu'à l'achèvement substantiel.

Question 403

Le Revit émis pour les modèles de construction sera-t-il mis à la disposition de l'entrepreneur lors de l'attribution du contrat ?

Réponse 403

Un modèle Revit "émis pour construction" ne sera pas publié. Des fichiers de types DWG peuvent être fournis sur demande.

Question 404

Veuillez confirmer si les panneaux composites pour la chambre froide doivent être résistants au feu. La description de l'assemblage C4.65 sur A-008 semble impliquer qu'aucune résistance au

feu n'est requise pour les panneaux muraux. Cependant, les spécifications 13 21 26 exigent toujours une résistance au feu de 2 heures pour les panneaux muraux et de plafond (SP.RM/W.1A et SP.RM/C.1A).

Réponse 404

La résistance au feu de 2hr est requise pour les panneaux de la salle réfrigérée. La résistance au feu pour l'ensemble C4.65 sur A-008 a été révisée. Voir l'addenda A08. Ceci remplace les réponses précédentes aux questions Q351 et Q364.

Question 405

Le dessin A-008 détail E1.21 indique un panneau en acier inoxydable de type PP.SST.1, veuillez fournir l'épaisseur et la spécification requises en conséquence.

Réponse 405

Les exigences relatives à la PP.INOX. 1 ont été ajoutées à la section 05 50 00, article 2.8. Voir l'addenda A08.

Question 407

Les plans indiquent que les éléments sont peints selon les exigences du code. Est-ce que les tuyaux de protection incendie ainsi que de gaz naturel sont peints rouge et jaune par l'entrepreneur en peinture sur place suite à l'installation ?

Réponse 407

Voir la réponse à Q357.

Question 408

Pouvez-vous clarifier si les frais de l'inspecteur AMCQ seront assumés par le Représentant du Ministère ou par le couvreur ?
Voir article 3.18.4 de la section 07 52 00.

Réponse 408

L'entrepreneur assumera les frais de l'inspecteur de l'AMCQ. L'article 3.18.4 de la section 07 52 00 a été révisé pour que ce soit clair. Se reporter à l'addenda A08.

Question 409

Dans le Système-001, la mention de la "technologie de dessiccation par résine échangeuse d'ions" élimine de nombreuses fabrications en raison de la technologie propriétaire. En tant que

fabricant canadien qui a construit des roues de récupération d'énergie pendant plus de 20 ans, nous aimerions avoir des éclaircissements sur cette technologie. Existe-t-il des roues de rechange à utiliser ?

Réponse 409

Des technologies alternatives sont acceptables tant que les performances décrites sont atteintes. Des clarifications seront fournies dans l'addenda M-6.

Question 410

Il est question de nettoyer les roues avec de l'eau, de l'air comprimé, de l'eau douce, etc. Ce n'est pas une norme industrielle typique et cela pourrait entraîner des dommages aux roues.

Réponse 410

Noté. Tous les équipements devront être entretenus selon les recommandations du fabricant.

Question 411

Toutes les unités doivent-elles être configurées pour BACNET ?

Réponse 411

Se référer aux diagrammes de contrôles sur le dessin M552. Certains systèmes demandent l'intégration BACnet de chaque entraînement à fréquence variable. D'autres systèmes demandent le panneau de contrôle intégré BACnet.

Question 412

Les systèmes 009, 014 et 015 ont-ils besoin d'un SCCR de 35 kA ?

Réponse 412

Les systèmes 009, 014 et 015 ne sont pas spécifiés avec un point de raccordement unique. Tous les composants sont à alimentés séparément par la division 26. Chaque composante doit avoir un SCCR de 35 kW au minimum. Des clarifications seront apportées dans l'Addenda M-6.

Question 413

Question pour les ventilo-convecteurs, section 23 82 19, il montre : 2.1.4.1 Conçu pour un fonctionnement à une pression de 2750 kPa (400 psig) et un essai de pression de 3450 kPa

(500 psig). à À quelle(s) température(s) ces valeurs nominales s'appliquent-elles ? Nous aimerions les comparer à nos valeurs nominales de 300 psig qui sont à une pression de fonctionnement de 200F.

Est-ce que 300 psig à 200 F serait acceptable ?

Réponse 413

300 psig à 200F est acceptable. Des clarifications seront apportées dans l'Addenda M-6.

Question 414

À l'amendement 15, à la section A03. Le détail 3/A-552 a été révisé.
Le parapet en aluminium est maintenant identifié comme AL.PP.4/SOL.
Ce AL.PP.4/SOL n'est décrit dans aucune section de la spécification.
Alors, qui doit fournir et installer ce garde-corps ?

Réponse 414

Tel qu'indiqué au détail 3/A-552 AL.PP.4/SOL est le solin et couronnement d'aluminium prépeint et devra être fourni par la section 07 40 00 selon les exigences de l'article 1.3.3et l'article 2.1.2.

Question 416

Veuillez préciser et fournir les éléments manquants de la fiche type de béton prévue au point 2.1 de la section 03 30 00 : -Dalle sur sol en béton type ? -Il y a deux références pour les fondations (25MPa-C1 & 30MPa), veuillez préciser la signification des fondations

Réponse 416

Il n'y a pas de dalle sur le sol dans le projet.
La classe C1-25MPa concerne les fondations d'éléments tels que le mât du drapeau, le panneau Fip, etc.

Question 419

Signalisation - dessins M101 & M102 - panneaux directionnels - quel matériau sera utilisé et comment les panneaux seront-ils fixés à la façade extérieure ?

Réponse 419

Voir la réponse à Q277.

Question 421

Vous trouverez ci-dessous des exemples de spécifications utilisées pour justifier que Montel soit le seul fournisseur de rayonnages mobiles pour ce projet. En effet, Montel est le seul fournisseur sans accord d'approvisionnement avec le gouvernement fédéral pour les systèmes d'étagères à haute densité. Quelle est la justification de l'utilisation d'un fournisseur unique pour l'équipement de Motel et pourquoi d'autres fabricants ayant des accords d'approvisionnement en cours pour ce type de produit ne peuvent-ils pas être autorisés à soumissionner ?

.5 Les chariots :

.2 Tous les chariots doivent être construits par rivetage et collage pour des raisons de flexibilité et de reconfiguration potentielle. Les chariots soudés ou les chariots à lèvres formées sont inacceptables.

- Il s'agit d'une spécification restrictive utilisée pour éliminer tous les fabricants sauf Montel. Tout fournisseur qui répond aux fonctionnalités du cahier des charges peut-il soumissionner ?

.7 Système d'entraînement et de guidage :

.3 Arbre d'entraînement tubulaire résistant au couple : au minimum 33,4 mm de diamètre extérieur et au maximum 26,5 mm de diamètre intérieur. Une tige en acier massif n'est pas acceptable.

- Là encore, il s'agit d'une spécification restrictive utilisée pour empêcher d'autres fournisseurs de soumissionner. L'acier massif est toujours supérieur à l'acier creux. Pourquoi un produit inférieur est-il spécifié et un produit supérieur est-il jugé inacceptable ?

.8 La construction du chariot doit être conçue de manière à ce que les montants des rayonnages puissent être fixés au châssis du chariot à l'aide de boulons calibrés, d'écrous et d'ancrages de serrage résistants aux vibrations et de manière à ce qu'il n'y ait pas de matériel visible sur la face du chariot. Les chariots de conception en retrait ne sont pas autorisés. La fixation par vis autoperceuses n'est pas une méthode acceptable pour fixer les rayonnages au chariot.

- Là encore, il s'agit d'une spécification restrictive qui n'a d'autre but que d'éliminer la concurrence pour Montel. Toute méthode de fixation des étagères approuvée par l'usine peut-elle être acceptable ?

.10 Les chariots verrouillés (immobilisés) au milieu ou aux extrémités des modules de rangées mobiles doivent avoir exactement la même conception et la même construction que les rangées mobiles, avec l'ensemble roues/chariots verrouillés aux rails.

Cette spécification semble indiquer que les chariots immobilisés nécessitent des roues. Pouvez-vous confirmer que les chariots non mobiles n'ont pas besoin de roues ?

1.4 Soumissions pour examen

.1 Soumettre les documents et éléments conformément à la section 01 33 00 et aux exigences suivantes :

.1 Dessins d'atelier (S.D.) :

.1 Soumettre des dessins complets incluant les plans et élévations et les calculs d'ingénierie, signés et scellés par un membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

- Cette spécification est à nouveau utilisée pour éliminer tous les fournisseurs sauf ceux basés au Québec (Montel) Peut-on l'éliminer ?

.2 Indiquer les dimensions et l'espacement des dépressions pour les rails de montage à prévoir dans la dalle de plancher par Structure, en prévoyant une tolérance de 50 mm dans toutes les directions.

.3 Indiquer les dimensions et l'espacement de tous les éléments, y compris toutes les plaques de base et les boulons d'ancrage.

.4 Indiquer les dimensions exactes à coordonner avant de couler la dalle de plancher.

.5 Fournir les calculs techniques montrant la capacité du mouvement des chariots et des mécanismes de contrôle à déplacer des charges spécialisées et à répondre aux critères de performance.

.6 Les charges de réaction de la plaque de base doivent être indiquées sur les plans afin de permettre au représentant ministériel de vérifier la capacité du plancher porteur.

.2 Échantillons de produits (P.S.) :

.1 Fournir un minimum de 3 sélections de couleurs.

.2 Fournir un échantillon pour chaque produit exposé et pour chaque couleur requise.

.3 Soumettre les nuanciers du fabricant qui consistent en un échantillon de produit réel, montrant la gamme complète des couleurs et des textures disponibles.

.3 Maquettes (M.U.) :

.1 Installer dans l'établissement du fabricant des maquettes grandeur nature de chaque type de rayonnage, y compris les variantes, les accessoires et les modules insérés.

.2 En présence du représentant du fabricant de coulis, installer une longueur d'échantillon (longueur de rail typique) de rail complet avec les ancrages, le rail et le lit de coulis, conformément aux procédures certifiées du fabricant pour démontrer l'adhérence et la cohérence de l'interface du coulis avec le béton et le rail.

- Compte tenu de la pandémie actuelle, veuillez confirmer que la visite des installations du fabricant est toujours obligatoire pour voir la maquette. S'il s'agit toujours d'une exigence, veuillez confirmer que le fabricant n'est pas responsable des coûts associés au voyage et à l'hébergement liés à cette visite. De plus, veuillez confirmer que ces coûts ne seront pas pris en compte lors de l'attribution de ce contrat.

- Compte tenu de la pandémie, est-il nécessaire qu'un représentant du fabricant de coulis soit présent à cette réunion ? Serait-il possible de soumettre toutes les questions relatives au coulis au soumissionnaire et d'obtenir une réponse du fabricant de coulis ?

.3 Après que les maquettes ci-dessus ont été examinées par le représentant ministériel, installer à leur emplacement final sur le site des maquettes grandeur nature de chaque type de rayonnage, sans nécessairement inclure les variations et les accessoires, mais en incluant les modules insérés, le cas échéant.

.4 Voir également la section 01 45 00.

.4 Rapports de terrain (F.R.) : soumettre les rapports écrits du fabricant dans les 5 jours suivant l'examen, en vérifiant la conformité des travaux - Voir la section 01 45 00.

Réponse 421

Voir la réponse à Q366.

Question 422

Autres questions/précisions concernant les rayonnages à haute densité 10 56 26 : 1. Il est demandé de "souder les montants, les traverses, les contreventements et une semelle" au point 2.3.12.1 ; pouvez-vous confirmer que les montants boulonnés ensemble seront acceptables ? 2. Il est dit au point 2.3.13.1 "le kit d'étagères complet doit être composé d'une étagère simple soutenue par deux supports d'étagères latéraux" ; pouvez-vous confirmer qu'un système d'étagères constitué de plusieurs panneaux d'étagères de 300 mm de large et de 150 mm de large avec deux poutres de support situées à l'arrière et à l'avant de l'unité sera acceptable ? 3. Pouvez-vous confirmer qu'une finition pré-galvanisée pour les entretoises et les renforts des étagères est acceptable ; le reste des étagères et des montants étant peints ?

Réponse 422

Voir la réponse à Q342.

Question 424

Cela concerne les panneaux composites métalliques préfabriqués (PMCP/IN.3/FR, section 07 40 00). Il y a trois assemblages de murs où ce panneau composite est présent : EC60, C4.60 et C4.65. D'après le dessin A-010, il semble que le panneau composite de l'EC60 aurait un classement au feu de 2 heures. Cependant, l'épaisseur du panneau telle que spécifiée dans la norme 07 40 00 (4 pouces) n'est pas suffisante pour assurer un classement au feu de 2 heures. Une épaisseur de 6 pouces serait nécessaire. Pour les autres assemblages muraux C4.60 et C4.65, le dessin A-008 ne donne aucune indication sur le classement au feu, ni pour l'assemblage ni pour le panneau lui-même. Veuillez préciser le degré de résistance au feu des panneaux composites présents dans les assemblages EC60, C4.60 et C4.65.

Réponse 424

Voir la réponse à Q347 et Addenda A08.

Question 425

Y aura-t-il un système de protection contre l'incendie avant action pour l'espace occupé au-dessus de la surface de plancher surélevée ?

Réponse 425

Voir la réponse à Q361.

Question 426

Veuillez préciser où les stores de fenêtre (type WT.1A et WT.AB) sont installés sur le dessin A-811. Les stores sont-ils installés uniquement devant le verre clair (représenté en blanc sur le dessin A-212) ou sont-ils également installés devant le verre de sécurité (représenté en gris clair).

Réponse 426

Voir réponse à la question Q3. Selon le Dessin A-811, les stores sont installés sur toutes la longueur du vitrage. Le vitrage peut comprendre d'unités de verre clair et / ou translucide.

Question 427

Il manque à l'addenda M01 le document signé de l'addendum à l'appel d'offres avec la description des modifications. Pourrait-il être fourni ?

Réponse 427

Voir la réponse à Q369.

Question 428

En ce qui concerne la question 278 publiée dans l'amendement 018, la réponse est La demande de connexion a déjà été déposée auprès du siège. La date de connexion doit encore être confirmée. La coordination finale devra être effectuée par le contractant. Étant donné que le client n'est pas réellement en mesure de fournir une date à laquelle l'électricité permanente sera disponible sur le site (les CG aussi), veuillez fournir, au bénéfice de l'offre, une estimation de la durée pendant laquelle l'entrepreneur général devra assurer l'installation temporaire de l'électricité avant que l'électricité permanente ne soit disponible.

Réponse 428

Voir la réponse à Q402.

Question 429

Le Revit délivré pour les modèles de construction sera-t-il mis à la disposition de l'entrepreneur lors de l'attribution du contrat ?

Réponse 429

Voir la réponse à Q403.

Question 430

Veuillez confirmer si les panneaux composites pour la chambre froide doivent être résistants au feu. La description de l'assemblage C4.65 sur A-008 semble impliquer qu'aucune résistance au feu n'est requise pour les panneaux muraux. Cependant, les spécifications 13 21 26 exigent toujours une résistance au feu de 2 heures pour les panneaux muraux et de plafond (SP.RM/W.1A et SP.RM/C.1A).

Réponse 430

Voir la réponse à Q404.

Question 431

Dessin A-008 détail E1.21 indique un panneau en acier inoxydable de type PP.SST.1 veuillez fournir l'épaisseur et la spécification requises en conséquence.

Réponse 431

Voir la réponse à Q405.

Question 432

Dans les pièces B103, B103.1 & B103.2 est-ce que la structure apparente ainsi que les conduits mécaniques et électriques doivent être peints au-dessus des panneaux acoustiques spéciaux ?

Réponse 432

Voir la réponse à Q356.

Question 433

Les plans indiquent que les éléments sont peints selon les exigences du code. Est-ce que les tuyaux de protection incendie ainsi que de gaz naturel sont peints rouge et jaune par l'entrepreneur en peinture sur place suite à l'installation ?

Solicitation No. - N° de l'invitation
EHA36-201532

Amd. No. - N° de la modif.
022

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG 371

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse 433

Voir la réponse à Q357.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES